Contre-attaque de Julien Sanchez : il ne démontera pas sa crèche et il poursuit l'Etat en justice !

écrit par Christine Tasin | 20 janvier 2021

Il s'agit là, clairement de persécution et identitaire et politique, et Julien Sanchez l'a fort bien compris et fort bien expliqué. Il ne se couchera pas et il lance un appel aux dons pour pouvoir payer l'amende qui pourrait s'élever à 80 000 euros (5000 euros par jour)…

Bravo, Julien ! Des Résistants comme toi, ça fait chaud au coeur !

BEAUCAIRE La mairie condamnée à 5 000 euros par jour jusqu'au démontage de sa crèche provençale

La cour administrative d'appel de Marseille a rendu sa décision hier, lundi 18 janvier, condamnant la municipalité de Beaucaire à une astreinte de 5 000 euros par jour à compter de cette semaine et jusqu'au démontage de sa crèche installée dans la cour de l'Hôtel de ville prévu le 3 février prochain.

L'installation d'une crèche dans la cour de l'Hôtel de ville de Beaucaire fait chaque année couler beaucoup d'encre. Il n'y

a pas de raison d'y échapper en 2021. Et encore une fois, la municipalité beaucairoise attaquée par l'État, a été condamnée. La cour administrative d'appel de Marseille a rendu sa décision hier, lundi 18 janvier. À compter de cette semaine, la commune devra s'affranchir de 5 000 euros d'astreinte par jour, jusqu'au démontage de cette crèche. Ce qui, à terme pourrait faire monter l'addition judiciaire à quelque 80 000 euros.

Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, Julien Sanchez, le maire (RN) de Beaucaire a réagi, non sans provocation, à cette condamnation. ll fait ainsi savoir qu'elle n'aura pas d'incidence sur le calendrier d'exposition de cette crèche provençale. "*Cette crèche est là. Elle y restera jusqu'à la date initialement prévue de son démontage*." Plus fort encore, le premier édile beaucairois lance un appel aux dons pour aider la municipalité à financer la crèche 2021.

Julien Sanchez a également annoncé sa décision de saisir le Conseil d'État pour faire annuler l'ordonnance de la cour administrative d'appel de Marseille. "*Et nous allons aussi en plus poursuivre en justice l'État français pour discrimination politique*", ajoute le maire.

Stéphanie Marin

https://www.objectifgard.com/2021/01/19/beaucaire-la-mairie-condamnee-a-5-000-euros-par-jour-jusquau-demontage-de-sa-creche-provencale/